



Les champions de Semences d'espoir : de la prise de conscience à l'accès !

ÉTAPES À SUIVRE

Revue : Feuillet d'information sur le BEC pour les familles, liste de vérification pour un dialogue BEC, feuillet d'information BEC et trousse à outils pour les champions de Semences d'espoir.

Créer une liste des familles ayant des enfants nés le 1^{er} janvier 2004 ou après (tout enfant qui aura bientôt 17 ans ou plus jeune) dont le revenu familial est de moins de 49 020 \$. (Le seuil de revenu familial est plus élevé pour les familles ayant plus de trois enfants). Ainsi, toutes les familles desservies par la SSVP peuvent recevoir le BEC.

POURQUOI CECI EST IMPORTANT

La simple existence d'une épargne-études augmente considérablement les chances qu'un enfant poursuive ses études au-delà de l'école secondaire.

Le taux de participation au BEC est très faible. Six enfants sur dix n'en profitent toujours pas.

Plus le niveau de revenu est faible, moins l'enfant a de chances de recevoir les fonds auxquels il a droit et d'espérer un meilleur avenir éducatif.

Commencez par une famille ! Accompagnez-la du début à la fin !

OBSTACLES LES PLUS COURANTS

- 1) De nombreuses familles ne sont pas au courant de cette opportunité. Elles sont à une conversation près d'être informées de la possibilité d'y accéder.
- 2) Certaines pensent qu'elles doivent verser de l'argent dans le REEE. Aucune contribution parentale n'est nécessaire. Pas même un seul sou.
- 3) Certains pensent que le BEC aura un impact sur les autres aides gouvernementales qu'ils reçoivent. Ce n'est pas le cas. C'est l'argent de l'enfant pour les études postsecondaires.
- 4) Si la famille n'a pas de numéro d'assurance sociale pour l'enfant, elle peut faire une demande en ligne à www.canada.ca ou se rendre dans un bureau de Service Canada.
- 5) Certains ne réalisent pas que le REEE peut rester ouvert pendant 36 ans, ce qui laisse beaucoup de temps à l'étudiant pour décider de son parcours éducatif.
- 6) Pour les nouveaux arrivants, ils doivent d'abord avoir accès à la Prestation canadienne pour enfants avant de pouvoir accéder au BEC.

POINTS À SOULEVER

Quantifiez le bénéfice. S'ils ont 3 enfants, par exemple, dites qu'il y a 6 000 \$ qui attendent la famille !

Expliquez que l'avantage est rétroactif. Si l'enfant a 10 ans, par exemple, dites que dans les 65 jours suivant l'ouverture du REEE, il recevra 1 400 \$ dans le compte.

Expliquez que vous êtes disponible pour répondre aux questions et accompagner la famille dans ses démarches.

Envoyez à la famille, **par courriel ou par texto**, la fiche d'information des familles sur le BEC.

Encouragez la famille à communiquer avec sa banque pour ouvrir un REEE sans frais et sans cotisation.

Demandez à la famille la **permission** de faire un suivi avec elle.

Les petits coups de pouce font vraiment la différence !

CHÈQUE DE COTISATION AU BEC ET CERTIFICAT « NOUS CROYONS EN TOI »

Expliquez à la famille qu'une fois le REEE ouvert, la SSVP se fera un plaisir de lui faire un chèque de 100 \$ par enfant, à déposer dans le REEE pour faire fructifier l'épargne. Le gouvernement versera ensuite une somme équivalente à ces 100 \$, jusqu'à concurrence de 40 % ! (si le REEE a été ouvert avant l'âge de 16 ans et que des cotisations antérieures ont été versées)

*Chaque enfant a besoin d'espérer un meilleur avenir éducatif.
Aucun enfant ne sera laissé derrière !*